



DECRET D/2024/ 0109 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DU
SECTEUR DES JEUX ET PRATIQUES ASSIMILEES (ARSJPA)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la Loi L2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2023/0045/PRG/CNRD/SGG du 28 janvier 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA) ;
- Vu** le Décret D/2024/0044/PRG/CNRD/SGG du 27 février 2024 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/051/PRG/CNRD/SGG du 05 mars 2024 portant structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/054/PRG/CNRD/SGG du 13 mars 2024 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Communiqué N° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA) :

1. Monsieur **Dan LAMAH**, Directeur Général Adjoint des Impôts (Président du Conseil d'Administration) ;
2. Monsieur **Moustapha Kobélé KEITA**, Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;



3. Monsieur **Youssouf ARIBOT**, Directeur Général de l'Agence Nationale de Digitalisation de l'Etat (ANDE), du Ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique ;
4. Monsieur **Mohamed Lamine DOUMBOUYA**, Directeur Général de l'Administration du Territoire, au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) ;
5. Monsieur **Youssouf Saran DONZO**, Directeur National Adjoint de l'Emploi et de l'Auto-Emploi des Jeunes, au Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
6. Monsieur **Aboubacar 2 KEITA**, Inspecteur des Finances au Ministère de l'Economie et des Finances ;
7. Monsieur **Adama CONDE**, Directeur Général Adjoint de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications ;
8. Monsieur **Abdoul Karim SOW**, Directeur pays Yellowbet Guinée ;
9. Monsieur **François BOUY**, Consultant indépendant.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

15 MAI 2024

Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA

